

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 04 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois le quatre du mois d'avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Boussais, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

23 présents + 4 pouvoirs (27 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Sébastien FAURE, Jacky JOZEAU, Mattieu MANCEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU

4 pouvoirs :

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Jean-Claude LAURANTIN a donné pouvoir à Fabrice DURAND
- ✓ Alain JEZEQUEL a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU

Excusés : Maryse BARIGAULT, Dominique GUILBOT, Alain JEZEQUEL, Jean-Claude LAURANTIN

Absent :

Viviane CHABAUTY a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 29 mars 2023 ayant pour ordre du jour :

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Piscine communautaires – Site d'Airvault : Plan de financement et demandes de subvention

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet du 07 février 2023 validant le projet d'Avant-projet-sommaire (APS) et le choix des options retenues pour le projet de réhabilitation de la piscine communautaire d'Airvault ;

Considérant l'intérêt du projet de réhabilitation de la piscine communautaire d'Airvault pour répondre aux attentes de la population en termes d'équipements et de services de proximité, pour garantir aux habitants le droit d'apprendre à savoir nager, pour rechercher une plus

grande sobriété énergétique et des économies de la ressource en eau et pour lutter contre le réchauffement climatique à travers la réduction des émissions de GES ;

Considérant l'avancement du projet en phase APD ;

Considérant le plan de financement prévisionnel annexé à la présente délibération ;

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Communautaire décide :

- De valider le montant estimatif de l'opération à 2 496 538 € HT,
- D'arrêter les modalités de financement décrites dans le tableau ci-joint,
- De solliciter les subventions suivantes auprès de l'Etat (DETR, FONDS VERT,...), l'Union Européenne (FEDER), la Région Nouvelle Aquitaine, le Département des Deux-Sèvres, le SIEDS, et tout autre financeur,
- De s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions
- D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents liés à la présente délibération.

A Airvault, le 4 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Viviane CHABAUTY

Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20230505-2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 05-05-2023

Publication le : 05-05-2023

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

Plan de financement prévisionnel Réhabilitation Piscine d'Airvault

Dépenses en € HT		Recettes en € HT			
Phase APS2 (février 2023)					
ETUDES et Travaux hors marché MOE	37 939	SUBVENTION	Montant dépenses éligibles	pourcentage sur total projet HT	subvention escomptée
<i>étude/programation</i>	11 200	EUROPE - FEDER - Volet Territorial		4%	100 000 €
<i>Relevés topographiques</i>	1 056 €	ETAT		40%	1 000 000 €
<i>Etude de sols</i>	10 683	DETR 2023 - AXE 3.4 Equipements sportifs	2 000 000	20,0%	400 000 €
<i>Travaux concessionnaires réseaux publics</i>	15 000	FONDS VERT - AXE 1	2 450 338	24%	600 000 €
TRAVAUX sur Equipement	2 089 000	Agence Nationale du Sport			
Gros oeuvres - Démolitions	347 000	DSIL			
Menuiserie-Charpente-Sols-Peinture	631 000				
Plomberie - Chauffage-Electricité	737 000	REGION		14%	350 000 €
VRD -Espaces verts-Aménagement extérieurs	374 000				
HONORAIRES SUR TRAVAUX	259 599 €	DEPARTEMENT		14%	350 000 €
Maitrise d'oeuvre OPC (11,92%)	249 009				
Contrôle technique	5 970				
CSPS	4 620	SIEDS	291 500	4%	87 450 €
FRAIS DIVERS	20 000 €	Aide complémentaire SIEDS rénovation énergétique			
Annonces légales, postes, ...	3 000				
Assurances	15 000				
Divers	2 000				
PROVISIONS SUR RISQUES	90 000 €	FONDS PROPRE CCAVT	2 496 538	24%	609 088 €
Divers et imprévus	30 000	emprunt Prêt GPI-AmbRE			
Révisions de prix (3%)	60 000	autofinancement			
TOTAL DEPENSES HT	2 496 538 €	TOTAL RECETTES HT		100%	2 496 538 €
		FCTVA (16,4% du TTC)			491 319 €
TVA (20%)	499 308 €	Reste à charge du FCTVA			7 989 €
TOTAL DEPENSES TTC	2 995 845 €	TOTAL RECETTES TTC			2 995 845 €